

Le 7 décembre 2011 FIN C

**2065 Révision 2014 de la loi sur les impôts:
ouverture de la procédure de consultation**

Le Conseil-exécutif du canton de Berne,

après avoir pris connaissance du rapport et du projet de révision partielle de la loi du 21 mai 2000 sur les impôts (LI; RSB 661.11), ainsi que de la liste des destinataires de la procédure de consultation,

habilite la Direction des finances à lancer la procédure de consultation de la révision partielle de la loi sur les impôts.

La consultation dure du 9 décembre 2011 au 9 mars 2012.



A la Direction des finances

Certifié exact

Le chancelier: